

Le droit de la santé est l'une des branches du droit qui évolue le plus rapidement, au gré de l'évolution des connaissances biomédicales et des nouvelles revendications des patients, mais aussi des adaptations répétées du régime de financement des soins et de la transformation du rôle des professionnels de la santé. A l'occasion de sa vingtième Journée, l'Institut de droit de la santé invite tous les acteurs du système de santé suisse à venir partager un bilan et animer une réflexion essentielle pour le proche avenir.

En quoi le droit de la santé a-t-il changé en 20 ans ? Tel est le constat que dresseront dans un premier temps des spécialistes de toute la Suisse, enrichi d'une perspective étrangère, dans les principaux domaines du droit de la santé : droit des patients, des professions de la santé, des assurances de soins, des produits de santé, de la responsabilité et des progrès biomédicaux.

Quels seront les défis des années à venir ? Les intervenants livreront ensuite leurs réflexions sur les défis que notre société, notre système de santé, et par conséquent notre ordre juridique, devront affronter dans les années à venir. Ces réflexions alimenteront la discussion générale, critique et interdisciplinaire, qui terminera la journée.

20^{ÈME} JOURNÉE DE DROIT DE LA SANTÉ



LE DROIT DE LA SANTÉ EN MOUVEMENT

Vendredi 20 septembre 2013

Aula des Jeunes-Rives
Espace Louis-Agassiz 1, Neuchâtel

LE DROIT DE LA SANTÉ EN MOUVEMENT

08 h 30 Accueil des participants

Président Dominique Sprumont, Professeur, Université de Neuchâtel

09 h 00 Ouverture de la journée

Florence Guillaume, Professeure, Doyenne de la Faculté de droit, Université de Neuchâtel

09 h 10 Droit de la santé : les nouveautés de l'année écoulée

Olivier Guillod, Professeur, Université de Neuchâtel

10 h 00 Pause

10 h 30 1993 - 2013 : métamorphoses des droits du patient

Dominique Manaï, Professeure, Université de Genève

11 h 00 Les professions de la santé en mutation

Thomas Gächter, Professeur, Université de Zurich

11 h 30 Les assurances de soins : quel avenir ?

Adriano Previtali, Professeur, Université de Fribourg

12 h 00 Discussion générale

12 h 15 Repas

Président Olivier Guillod, Professeur, Université de Neuchâtel

14 h 00 Le traitement médical constitue-t-il une lésion corporelle ? Situation actuelle et évolution de la jurisprudence du Tribunal fédéral

Brigitte Tag, Professeure, Université de Zurich

14 h 30 Le droit des produits de santé : anciens et nouveaux défis

Valérie Junod, Professeure, Universités de Lausanne et Genève

15 h 00 Droit suisse et progrès médical : 20 ans d'expérimentation

Dominique Sprumont, Professeur, Université de Neuchâtel

15 h 30 Regard de droit comparé sur l'évolution du droit de la santé

Anne Laude, Professeure, Directrice de l'Institut Droit et Santé, Université de Paris Descartes

16 h 00 Discussion générale

16 h 30 Conclusions

16 h 45 Clôture du colloque

Finance d'inscription

(comprend repas, pauses et actes)
Stagiaires
Etudiants (sans repas)

CHF 300.-
CHF 100.-
CHF 50.-

Délai d'inscription

1er septembre 2013

Lieu

Aula des Jeunes-Rives, Espace Louis-Agassiz 1, 2000 Neuchâtel

Renseignements

Institut de droit de la santé
Avenue du Premier-Mars 26, 2000 Neuchâtel
Tel. : 032 718 12 80
E-mail : messagerie.ids@unine.ch
<http://www.unine.ch/ids>

Carte d'inscription

A remplir en caractères d'imprimerie et à renvoyer au secrétariat de l'Institut de droit de la santé, par E-mail ou par poste

Je prendrai part à la 20^{ème} Journée de droit de la santé du 20 septembre 2013 et m'engage à verser la finance d'inscription au moyen du bulletin qui me sera adressé

Etudiant/e (prière de joindre une copie de la carte)

Stagiaire

Je prendrai part au repas : OUI NON

Nom, Prénom : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Code postal et localité : _____

Tél. professionnel : _____

Fax : _____

E-mail : _____

Signature : _____